

<https://interlangues.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article833>



Région académique  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



# Programme limitatif pour l'enseignement de spécialité LLCER espagnol en classe terminale pour 2020-2021 et 2021-2022

**BO** LE BULLETIN  
OFFICIEL DE  
L'ÉDUCATION  
NATIONALE

Date de mise en ligne : lundi 25 mai 2020

- ESPAGNOL - TEXTES OFFICIELS -

---

Copyright © Site Interlangues Ac-Lyon - Tous droits réservés

---

Le programme de langues, littératures et cultures étrangères publié au Bulletin officiel de l'éducation nationale spécial n° 1 du 22 janvier 2019 précise que trois œuvres intégrales, dont deux œuvres littéraires, ainsi que, pour les langues vivantes étrangères, impérativement une œuvre filmique, seront lues et étudiées au cours de l'année de terminale, à raison d'une œuvre par thématique. Pour les années scolaires 2020-2021 et 2021-2022, ces œuvres seront choisies par les professeurs dans le programme limitatif suivant :

Œuvres littéraires :

- Chirbes Rafael, La buena letra (2002)
  
- Fuentes Carlos, Todos los gatos son pardos (1970)
  
- Esquivel Laura, Como agua para chocolate (1989)
  
- Neruda Pablo, Veinte poemas de amor y una canción desesperada (1924)

Œuvres filmiques :

- Saura Carlos, De prisa, de prisa (1981)  
Pour le ministre et par délégation,  
Pour le directeur général de l'enseignement scolaire et par délégation,  
Le chef du service de l'accompagnement des politiques éducatives, adjoint au directeur général,  
Didier Lacroix